



Accéder à Pronote et autres services

publié le 04/09/2023 - mis à jour le 05/09/2023

Mesdames, Messieurs,

L'accès à Pronote ne se fait plus par I-cart cette année.

Pour accéder à Pronote, vous devez absolument :

- 1 : passer par le **site du collège**
- 2 : dans le bandeau à droite, cliquer sur **Services numériques**
- 3 : choisir l'accès en tant que **responsable légal ou élève**
- 3 : cliquer ensuite sur **Pronote** ou **Scolarité services**
- 4 : enfin s'identifier avec les **comptes Educonnect** : soit vous avez déjà un compte Educonnect (identique à celui de l'an dernier), soit vous devez en créer....



**Académie
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**